

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

19 janvier 2026

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Actions	Responsable
Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente		
Approuvé	Envoi du relevé de décisions aux adhérents	S. Briand
Salons : Salons de l'Agriculture 2026 : organisation et Messages clés / Wine Paris		
<u>Contexte et enjeux</u> Participation au Salon de l'Agriculture : nécessité d'un alignement collectif sur les messages portés. Les notes et messages clés Cognac seront transmis et discutés en février. Sur Wine Paris : Utilité d'avoir un brief également et des précisions sur ce qui est prévu par le BNIC		
<u>Pas de décision</u>	Envoyer note avec EDL	P. Grimberty
Millésimes : Point à date sur la procédure <i>Besoin de témoignage de Maisons ayant renoncé ou rencontrant des difficultés liées à la traçabilité des millésimes</i>		
<u>Contexte et enjeux</u> Recours en excès de pouvoir contre une note de la DREETS Nouvelle Aquitaine qui exige une traçabilité parfaite pour revendiquer un millésime. Recours rejeté en 1 ^{re} instance Appel en cours. ▲ Risque élevé en cas de jurisprudence défavorable. <u>Points de discussion</u> - Manque de témoignages concrets pour étayer la défense collective. - Impossibilité de présenter un dossier fondé uniquement sur des témoignages vagues. - Proposition de faire un témoignage SMC basé sur les témoignages anonymisés des Maisons, mais suffisamment détaillés indiquant les difficultés de traçabilité fournisseurs, les «trous dans le suivi (guerres, incendies, transmissions...)» et ainsi le renoncement à valoriser des millésimes pourtant suivis de manière correcte et cohérente.		
<u>Décisions :</u> - Relance appel à témoignages concrets et anonymisés en vue de réaliser une note SMC - Echanger avec ORECO pour avoir des éléments	Mail aux adhérents pour les témoignages Rédaction de la note SMC	P.Grimbert
	Contact ORECO	T.Métais

Réflexions sur les actions collectives aval : écoulement des stocks, attractivité, évolution du cahier des charges, étiquetage (ex : cognac blanc, blend/premix... à base de cognac)		
Contexte général et enjeux • Forte pression concurrentielle internationale (ex. whisky, notamment en Chine et Inde). • Besoin de préserver et reconquérir des parts de marché. • Surstocks importants nécessitant des solutions de valorisation rapides et juridiquement sécurisées. ⇒ Enjeu : comment booster la commercialisation du Cognac par une approche collective, sans dilution de l'image. Proposition de création d'un groupe de travail dédié – Détails en annexe ◆ Objectif : <u>Identifier des solutions collectives, réalistes et rapidement activables pour booster la commercialisation du Cognac via une approche catégorielle.</u> ◆ Axes de travail • Axe 1 – Sans évolution du cahier des charges ○ Actions collectives de valorisation de la catégorie (visibilité, diversité de l'offre, duty free). ○ Réflexion sur une drink strategy commune (cocktails, usages). ○ Diversifications produit possibles sans modification réglementaire. • Axe 2 – Avec évolutions juridiques ○ Pistes d'évolution produits permettant de mieux valoriser les stocks et de proposer des offres plus attractives. ◆ Critères d'évaluation : Pertinence marketing catégorie, économique (ROI) et faisabilité juridique. ◆ Points de vigilance • Ne pas dégrader l'ADN du Cognac dans la réponse à la crise. • Inscrire toute évolution dans l'histoire et la légitimité du produit. ◆ Points de discussion clés • Intérêt de premix/blends/spirit drinks sur certains marchés, avec prudence sur l'usage du terme « Cognac » et le risque d'image. • Constat d'une homogénéité gustative perçue vs autres catégories ; réflexion sur plus de différenciation sans reniement. • Accord fort pour fonder l'innovation sur l'héritage historique (blending, doubles maturations). ◆ Gouvernance • Groupe composé de décideurs et de profils marketing/stratégiques, proches du marché. • Chaque participant porte un sujet maison.		
<u>Décisions :</u> Accord de principe pour la création du groupe, sous réserve d'une composition validée collectivement.	Note sur le droit de la concurrence	P. Grimbart
	Constitution du groupe	T. Métais
Assemblée Générale du 1 ^{er} avril : proposition de programme		
Contexte		

Volonté d'inviter un intervenant pour la prochaine assemblée plénière sur la partie ouverte, mais sans budget (sauf prise en charge de frais).		
Proposition		
Identifier une ou des thématiques pour faire intervenir des personnes d'un bon niveau, dans un format dynamique, interactif.		
Décisions		
Lancement d'un appel à idées (thèmes, profils, contacts).	Faire mail pour idées Envoyer topo wine paris	T. Métais
Représentation du SMC à la FFS (remplacement de François Le Grelle)		
Candidature Eric Le Gall		
Décision : Candidature validée	Information de la FFS	S. BRIAND

Prochaine Réunion : le 16 février 2026 au SMC

Eric Le Gall

Président

